



**Certification CE des produits vendus sous les références
CAB5, CAB10 et CAB15**

Le 20 février 2014

Je soussigné, Monsieur Eric MANTIONE, Président Directeur Général,

Représentant la société Pbtub, 91 rue du Ruisseau, 38297 St Quentin Fallavier,
France.

Déclare que le produit câble chauffant auto régulé antigel à la mise hors gel,

Est conforme aux directives européennes :

- 2004/108/CE limite les risques de perturbations des appareils électriques et électroniques (Compatibilité électromagnétique « CEM »),
- 2006/95/CE, concernant la sécurité du matériel électrique employé dans certaines limites de tension, la Basse Tension « BT ».

M. Eric MANTIONE
PDG de PBtub